



Syndicat constructif et représentatif

Sommaire :

Page 1 : Edito – Un monde en constante évolution

Page 2 : Suite de l'édito – Lignes Directrices de Gestion « Promotions » : l'heure d'un premier bilan

Page 3 : Stage d'intégration CFTC – Congrès CFTC Finances Publiques 2023 – AG IDF

Page 4 : Le « grand remue-ménages » de la DGFiP ?!

Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques
Bâtiment Condorcet –
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris
syndicat-national@cftc-dgfi.fr

Site internet :
<https://www.cftc-dgfi.fr>



Un monde en constante évolution

Telle est la DGFiP depuis sa création, et sans doute même avant.

Dans cette grande administration, évolution constante est synonyme de contraction, entendons par là réduction ou fonte des effectifs. Les chiffres sont là : en 2000, l'ensemble constitué de la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale de la Comptabilité publique (DGCP) comptait 141 600 agents, en 2007 à la veille de la création de la DGFiP 131 100 agents soit une baisse de 8,5%. **Fin 2021 la DGFiP compte 99 600 emplois soit 30 % de pertes en 21 ans.**

Cette diminution drastique (quelle entreprise se restructure avec une telle ampleur ?) correspond à des gains de productivité induits par un recours massif et accéléré à des outils numériques et automatisant certains travaux de masse confiés majoritairement à des agents de catégorie B et C dont le nombre a logiquement diminué.

Mais une bonne partie des suppressions d'emplois correspond à des gains de productivités supposés ou anticipés. Dans les faits ils se sont traduits par des charges de travail nouvelles reposant sur moins d'agents. Après deux années de pandémie, la restructuration NRP impactant les vies personnelles et le soutien à la relance de l'économie, beaucoup d'entre nous sommes épuisés sans pouvoir appréhender clairement le sens de nos missions.

Le mal être est général dans notre administration qui s'inspire dans son mode de réforme permanente à ce qui est conduit depuis des décennies par l'opérateur historique des télécommunications, et dont on peut mesurer les conséquences par vagues périodiques de faits divers dramatiques.

Alors sans doute, dans l'esprit du Directeur Général, associer les agents dans une concertation directe

(très souvent orientée et fortement incitée localement) permettra de faire passer le cocktail plutôt amer des pilules : point d'indice gelé, vacances de postes, surcharge de travail, plans de qualifications et possibilités de promotion sans horizon.

La CFTC DGFiP est plus que dubitative.

Les chiffres sont là et les faits sont têtus.

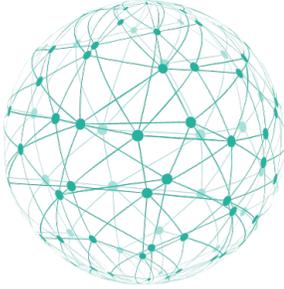
Alors que la DGFiP représente moins de 5 % des agents de l'État, elle a supporté 50 % des suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'État en 20 ans.

L'érosion du pouvoir d'achat est énorme et le sentiment de déclassement de tous les fonctionnaires, dont ceux de la DGFiP est une réalité :

En 1970 un agent de catégorie C de la fonction publique gagnait 1,4 SMIC en début de carrière, aujourd'hui à peine le SMIC.

la suite de l'article au verso

Un monde en constante évolution (suite)



En 1970 un agent de catégorie B de la Fonction publique gagnait 1,5 SMIC en début de carrière, aujourd'hui à peine plus que le SMIC.

En 1970 un agent de catégorie A de la Fonction publique gagnait 2 SMIC en début de carrière, aujourd'hui 1,2 SMIC.

Les économies réalisées par la DGFIP sont colossales et il est

légitime que la majeure partie de celles-ci puissent revenir aux agents qui supportent les efforts réalisés pour la collectivité, donc aux agents de la DGFIP.

Des marges existent, elles doivent être identifiées et mobilisées.

Au-delà du point d'indice dont la valeur a été revalorisée de 3,5% au 1^{er} juillet 2022, la DGFIP doit réclamer les ressources nécessaires

pour redonner à ses régimes indemnitaires une cohérence et contribuer à relancer une attractivité en chute libre.



La CFTC DGFIP, le moment venu, participera à ce chantier indemnitaire avec cet objectif, tout en rappelant son opposition à toute forme de rémunération au mérite individualisée.



Lignes Directrices de Gestion « Promotions » : l'heure d'un premier bilan

L'autosatisfaction de la DGFIP affichée lors du Groupe de Travail du 8 juin dernier est loin d'être partagée par la CFTC DGFIP.

L'absence de CAP de recours implique aujourd'hui pour l'agent la saisine du juge pour contester une décision individuelle. La DG s'enorgueillit un peu trop vite du fait qu'aucune réclamation n'ait été portée en justice. **Faute de transparence, les agents ont compris que c'était peine perdue et ne peuvent que ressentir un sentiment de cruelle injustice.**

La **CFTC DGFIP** continuera à rappeler son attachement à un déroulement de



carrière linéaire sur 2 grades au moins pour chaque agent de tous les grades, de la catégorie C au grade d'AFIPA.

La **CFTC DGFIP** continuera de réclamer la mise en place d'une véritable Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP), pierre angulaire de la promotion interne.

La **CFTC DGFIP** continuera de réclamer une sélection totalement exempte

de discrimination, notamment en regard des situations de handicap encore trop souvent à l'origine d'appréciations dans les comptes rendus d'évaluation professionnelle (CREP) qui excluent de fait certains collègues qui sont comparés à des agents valides.

La **CFTC DGFIP** demandera encore que le prisme managérial ne soit plus le seul pris en compte dans le cadre d'une promotion au grade supérieur, mais qu'il soit complété à équivalence par la reconnaissance de l'expertise qui caractérise toutes nos missions.



Stage d'intégration pour les nouveaux adhérents rejoignant l'ENFIP

Pour la deuxième année, la CFTC DGFIP a organisé un stage d'intégration à l'attention de ses nouveaux adhérents

(inspecteurs et contrôleurs) rejoignant l'ENFIP en septembre et octobre 2022. Pour une majorité d'entre eux l'adhésion à la CFTC s'est faite le cadre du coaching proposé pour l'oral d'admission aux concours. Du 23 au 25 mai ils étaient invités à suivre un stage sur Paris pour en savoir un peu plus sur **la CFTC qui est**

avant tout un syndicat humain et constructif (histoire, rôle, organisation, valeurs).

Ils ont aussi pu découvrir la formation à l'ENFIP, les règles des premières affectations et échanger avec Chantal RAMIADANTSOA et Davy MANTOUBA inspecteurs de la promotion 2020-2021. Cette rencontre a également été l'occasion de faire connaissance entre eux dans une ambiance conviviale permettant ainsi de

renforcer le collectif syndical entre les adhérents de la CFTC DGFIP. Dans le même esprit et avec les mêmes objectifs, une autre session est programmée du 21 au 23 septembre à l'attention des cadres B externes.



“ Cette rencontre a également été l'occasion de faire connaissance entre eux dans une ambiance conviviale permettant ainsi de renforcer le collectif syndical entre les adhérents de la CFTC DGFIP..”

Congrès 2023 du syndicat national CFTC Finances Publiques

Conformément aux statuts, le conseil national a fixé la date du prochain congrès du syndicat CFTC Finances Publiques. Il se tiendra du 26 au 29 juin 2023. Le congrès ordinaire qui se tient tous les quatre ans sera précédé d'un congrès

extraordinaire visant à mettre à jour les statuts du syndicat. Le congrès est composé des délégués départementaux et des délégués des directions assimilées à jour de leurs cotisations, dûment mandatés, dont le mode

d'élection et les attributions sont fixés par le Règlement Intérieur du Syndicat. Les modalités pratiques seront présentées et les délégués de section désignés lors des Assemblées générales des sections qui devront se tenir avant le mardi 25 avril 2023.



Assemblée générale CFTC DGFIP - IDF

Le 17 juin s'est tenue l'assemblée générale des sections Franciliennes de la CFTC DGFIP organisée par Catherine CHOLLIER, correspondante régionale.

Plus d'une cinquantaine de collègues ont répondu présent à ce moment d'échanges dynamiques autour des thèmes d'actualité et qui a permis aux jeunes et nouveaux militants de faire connaissance.





“ Ce temps de pseudo-concertation formalisée et cadrée sent déjà la mascarade, une de plus à l'image du dialogue social actuel.”



Le « grand remue-méninges » de la DGFIP ?!

Le 18 mai dernier, le DG Jérôme FOURNEL a lancé officiellement une démarche participative « inédite » afin de préparer les nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui serviront de base à l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de moyens COM.

Lancés dans toutes les directions territoriales, nationales et spécialisées et au sein de l'administration centrale, les travaux ont en réalité débuté officieusement et en toute discrétion au printemps dernier lors d'un séminaire avec les directeurs et directrices.

L'objectif du GRM est « d'échanger et d'écouter, et de faire remonter les meilleures idées et les principales préoccupations ».

L'idée est séduisante mais ne soyons pas naïfs. Les réflexions, les idées, les améliorations exprimées par les agents seront passées aux filtres des directeurs puis au tamis des bureaux de Bercy et enfin aux

contraintes budgétaires dont l'arbitrage ne sera connu que pendant l'été.

Ce GRM, mené du 18 mai à mi-juillet avec les agents, en quelques heures de réunion ne servira très certainement qu'à appuyer des orientations que la DG présentera aux organisations syndicales à l'automne. Ce temps de pseudo-concertation formalisée et cadrée sent déjà la mascarade, une de plus à l'image du dialogue social actuel.

Puis viendra le temps de « pédagogie » prévu fin 2022, début 2023 pour nous faire avaler des couleuvres et nous « accompagner » dans sa digestion.

La ficelle est un peu grosse et la méthode déjà utilisée ! Les plus anciens se souviendront du document d'orientation stratégique DOS de 2009 dans lequel seules les remontées allant dans le sens de l'administration ont été validées et

présentées comme un consensus sur les réformes à venir.

Après des années de réformes conduites à marche forcée, sans réelle concertation avec les agents ou les organisations syndicales, le DG demande l'avis des agents, principaux concernés par les réformes ? Nous ne sommes pas dupes !



Des prémices à la synthèse, la CFTC DGFIP appelle à de véritables débats sur l'avenir de la DGFIP, associant les agents, les organisations syndicales et les directions, le tout dans un cadre transparent, clair et sur un temps permettant un réel travail de concertation et d'expression. Sans cela, la sincérité de ces « pseudos » travaux ne pourra être reconnue.